

Anthropologie et histoire

Question de preuves

Bernard Traimond

Université de Bordeaux
bernard.traimond@u-bordeaux.fr

Recibido: 10 enero 2016 · Revisado: 16 febrero 2016 · Aceptado: 6 abril 2016 · Publicación online: 15 junio 2016



RÉSUMÉ

L'examen de deux livres, un d'histoire et un autre d'anthropologie publiés autour de 1980, montre qu'ils utilisent le même chemin. Chacun refuse les affirmations sans preuves par l'adoption d'une large échelle ou d'une longue période, l'imposition de catégories, la substitution par un modèle, les généralisations... Tous les procédés imaginés pour se dispenser de prouver les affirmations présentées. En revanche, les informations présentées trouvées par les historiens ou fabriquées par les anthropologues, critiquées et hiérarchisées permettent d'accéder au récit le plus crédible.

Mots-clés: Preuve, Individuel, Epistémologie, irréversibilité.

RESUMEN

El examen de dos libros, uno de historia y otro de antropología publicados ambos alrededor de 1980 muestran cómo ambos utilizan un mismo procedimiento. Cada uno rechaza las afirmaciones sin pruebas adoptando una amplia escala o un largo periodo de tiempo, la imposición de categorías, la substitución por un modelo, las generalizaciones... Todos los métodos ideados para evitar probar las afirmaciones planteadas. Sin embargo, la información presentada por los historiadores o fabricadas por los antropólogos, criticadas y jerarquizadas, permiten acceder a un discurso más creíble.

Palabras claves: Prueba, Individuo, Epistemología, irreversibilidad.

ABSTRACT

Examining two books, one of History, another of Anthropology, both published around 1980, shows that follow a similar path. Each refuse to use affirmations without proof by adopting a larger scale or a long period, the imposition of categories, the substitutions by a pattern, generalisations... All the processes imagined to dispense oneself from proving the presented affirmations. However, the information presented found by historians or made by the anthropologists, criticized and hierarchized allow to access the most believable account.

Keywords: Proof, Individual, Epistemology, Irreversibility.



L'un a été publié en Italie en 1976, l'autre à Chicago quatre ans plus tard ; chacun étudie une seule personne, le premier, un meunier frioulan du xvi^{ème} siècle, Menocchio, le second, un Marocain de Meknès du xx^{ème}, Tuhami. Il s'agit évidemment des livres de Carlo Ginzburg dont le titre français est *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du xv^e siècle*, et de Vincent Crapanzano, *Tuhami. Portrait of a Moroccan*, toujours pas traduit en français. Dans ces deux ouvrages un même thème bien sûr, un seul individu, mais surtout une même démarche, le méticuleux examen critique des informations recueillies sur une seule personne. Pourtant l'un, historien, travaille sur les dossiers de l'Inquisition, l'autre, anthropologue, sur les entretiens qu'il a eus avec son héros avant son décès. Les deux disciplines appartiendraient-elles au même domaine ? Leurs paradigmes seraient-ils identiques ?

Ces deux livres constituent un aboutissement car avant de disposer de la possibilité de ne parler que d'une seule personne et non d'un groupe sans s'inscrire dans le genre bibliographique, de se dispenser de considérer les résultats obtenus représentatifs d'un ensemble plus large, de s'attacher à la critique des informations obtenues, il a fallu rompre avec plusieurs évidences antérieures, les paradigmes sur lesquels s'appuyaient en France les sciences sociales depuis Simiand (1903)¹ avant que ces deux livres et d'autres, en imposent de nouveaux, même s'il reste encore des attardés. Je suis d'autant plus sensible à ces transformations que non seulement mes propres recherches les ont traversé mais l'éclatant succès de ces deux chefs d'œuvres a largement facilitées le développement d'une nouvelle anthropologie. Dès 1974, Pierre Nora parlait du « retour de l'événement »².

Le chemin qu'ont tracé ces deux livres allait vers une préoccupation commune aux policiers, aux juges et aux chercheurs, la recherche de la *preuve*³. Pas d'affirmation qui ne puisse être justifiée par un document (écrit ou oral). C'est donc autour de cette question qu'il nous faut chercher l'articulation actuelle entre l'histoire et l'anthropologie qu'elles se séparent, s'opposent où s'accordent.

1. ÉCHAPPER À LA PREUVE

Malgré les efforts d'un Braudel et de bien d'autres pour la camoufler⁴ il semble que la séparation de l'anthropologie⁵ et de l'histoire se soit faite sur une question pré-

¹ François Simiand, « Méthode historique et science sociale », *Revue de synthèse*, núm. 16 & 17, 1903, repris dans *Annales*, núm. 1, 1960.

² Jacques Le Goff & Pierre Nora, *Faire l'histoire*, Paris, Folio histoire, 1986 (1974).

³ « Pourquoi l'enquête ethnographique m'a-t-elle fait penser souvent à un interrogatoire de police ? ». Michel Leiris, *Miroir de l'Afrique*, Paris, Gallimard, Quarto, 1996, pág. 391.

⁴ Fernand Braudel, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969.

⁵ En Français, les termes d'ethnologie (1787), d'ethnographie et d'anthropologie (1795) sont nés alors que le discours biologique développait la notion de races humaines. Contre cette dynamique, l'œuvre de Boas qui a introduit l'anthropologie dans l'Université (dans le Département d'histoire naturelle de

cise : comment se dispenser de prouver des normes et ses formes que s'est donnée la discipline historique de la Renaissance au XIX^{ème} siècle ? Pour disqualifier ce qu'il appelait « l'histoire traditionnelle » qui ne s'occuperait que des individus et non des faits selon la formulation de la page 154, François Simiand (1903) — un des fonda-

l'Université Columbia de New-York en 1895) peut toute entière se lire comme la volonté de n'attribuer aux comportements humains que des causes culturelles en particulier dans le but de s'opposer à l'eugénisme.

En effet, pour Quatrefages en 1856, l'anthropologie était une branche de la zoologie qui synthétisait l'anatomie, l'histoire naturelle, l'ethnologie et l'ethnographie. En 1876, Paul Broca distinguait l'ethnologie de l'ethnographie par le fait que la première était exclusivement biologique alors que la seconde s'ouvrait aux récits de voyage qui s'appuyaient sur des données politiques, militaires, commerciales, religieuses et linguistiques. A l'époque, la première tâche de l'anthropologie devenait donc le classement des races humaines.

Mais en 1927, quand en liaison intellectuelle avec l'anthropologie anglo-saxonne, Mauss, Lévy-Bruhl et Rivet créèrent l'*Institut d'Ethnologie*, l'intitulé de leur projet avait aussi pour but de voler le mot afin d'enlever à leur discipline tout contenu biologique y compris pour l'écarter de toute tentation raciste. Dès lors, les distinctions du siècle précédent avaient perdu une large partie de leurs fondements. Mauss et Lévi-Strauss en trouvèrent alors d'autres.

En 1949, dans un article incluí par la suite dans *Anthropologie structurale*, Lévi-Strauss reprend des distinctions introduites par Mauss et souvent utilisées par la suite. En premier lieu, il sépare l'anthropologie de la sociologie pour se en France, parce que cette dernière « se ramène à la philosophie sociale, dans les pays anglo-saxons, comme « spécialité de l'ethnographie ». En second lieu, pour lui, « l'ethnographie consiste dans l'observation et l'analyse de groupes humains dans leur particularité (...) et visant à la restitution aussi fidèle que possible de la vie de chacun d'entre eux ». « L'ethnologie utilise de façon comparative les documents présentés par l'ethnographe ». Elle « correspond approximativement à ce que l'on entend, dans les pays anglo-saxons (...) par anthropologie sociale et culturelle ». Cette séparation ethnographie/ethnologie/anthropologie a deux inconvénients :

1 - Elle suppose que les enquêtes pourraient s'effectuer sans comparaison au moins implicite, ce qui est invraisemblable.

2 - Elle implique l'ignorance des conditions dans lesquelles ont été obtenues les informations dont il dispose ce qui prive l'ethnologie de la possibilité de critiquer ses sources et donc d'assurer la qualité de son propos.

Il ne s'agit pas ici d'explicitier les raisons pratiques et épistémologiques pour lesquelles Lévi-Strauss a repris cette séparation. En revanche, étant donné ses méfaits pratiques et son inconsistance épistémologique, il convient de renoncer à ces distinctions et considérer les trois termes — ethnographie, ethnologie, anthropologie — comme synonymes y compris pour tenir compte des multiples traditions nationales.

En effet, les Américains désignent sous le terme d'Anthropologie les enquêtes effectuées hors de leur pays y compris en Europe. En revanche, chez eux, ils les désignent sous l'appellation du groupe étudié, *Native American Studies*, *Gays & Lesbians Studies*, *Black Studies*... ou depuis quelques années, sous le large terme de *Cultural Studies*. L'ethnographie peut alors parfois devenir une réflexion sur l'anthropologie à l'image de notre historiographie.

En France, la tendance a été parfois de valoriser le terme d'ethnologie en suivant la tradition de l'*Institut d'Ethnologie*. Mais la critique de la notion d'ethnie, les impératifs théoriques d'aujourd'hui et la nécessité de s'inscrire dans une perspective internationale devraient amener à privilégier le terme d'anthropologie qui peut se définir, pour reprendre les formules d'Althabe, comme « une connaissance livrée de l'intérieur d'un monde social saisi à l'échelle microscopique ». Gérard Althabe y Monique Selim, *Démarches ethnologiques au présent*, Paris, L'Harmattan, 1998, pág. 37.

teurs avec Durkheim de l'école française de sociologie autoproclamée « scientifique » — considère qu'elle n'accède qu'à une connaissance indirecte d'un phénomène, c'est-à-dire seulement « par son effet ou par sa trace ». « Les phénomènes sociaux ne peuvent être embrassés par une observation individuelle directe » ajoute-t-il⁶ ce qui, en outre, disqualifie la plus large part de l'anthropologie. Il voulait affirmer la spécificité de ce qu'il appelait « la nouvelle science sociale » qui ne veut pas être contrainte par la critique des sources. Plus tard, Lévi-Strauss reprendra ces paradigmes en se réclamant de Durkheim et de Simiand. Ma première tâche va donc consister à répertorier les procédés imaginés pour se dispenser de la charge de la preuve telle que l'entend l'« histoire traditionnelle ».

L'échelle

Dans les deux livres invoqués, les informations utilisées par l'historien Ginzburg comme par l'anthropologue Crampazano ont été recueillies à une échelle « microscopique », empiriquement vérifiable, dans un tête-à-tête réel ou potentiel avec la personne étudiée. Les paroles de leur héros, lues ou enregistrées, fournissent la matière de leurs affirmations, qu'elles les expriment ou les justifient. Pour cela, Ginzburg s'inscrit dans ce qu'il a appelé la *micro-histoire*. Tout ce que nos deux auteurs affirment peut être justifié par une phrase écrite ou parlée, ou une observation issue du contexte dans lequel le document a été exprimé. Dès lors pour échapper à ces exigences, il suffit de changer d'échelle, de passer dans le domaine des directions politiques, celui des « Etats-majors », qu'ils soient militaires, administratifs ou politiques, le point de vue « d'en haut », celui de Dieu. Pour cela, il suffit de s'inscrire dans l'espace de la « nation ». Une illustre discipline de ce glissement, l'économie politique, et ce dès son origine. *La richesse des nations* d'Adam Smith de 1776⁷ commence par la phrase suivante (traduite) : « Le travail annuel de toute nation est le fond primitif qui la pourvoit de toutes les nécessités et commodités de la vie qu'elle consomme annuellement ». Comment passer de constatations empiriques à de telles considérations générales ? La langue le permet car, s'il ne le précise pas, il ne donne jamais immédiatement l'échelle qu'il adopte et les modalités de fabrication de ses informations. Il sert aussi à les décontextualiser. Des micro-observations présentées comme preuves et exemples pour justifier des considérations générales à l'image de la fabrication des épingles qui chez Adam Smith illustre la division du travail. Il s'agit de raisonner à l'image des sciences de la nature qui étudient des objets relativement homogènes et passifs qui permettent d'étendre à un large ensemble, quelques constatations empiriques. Dans un tout autre domaine, prenons le cas des « communiqués de guerre » élaborés par les Etats-Majors qui cherchent à

⁶ François Simiand, « Méthode historique et science... », *op. cit.*, pág. 2.

⁷ Bernard Traimond, *L'économie n'existe pas*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2011, pág. 15.

concilier trois objectifs contradictoires, présenter une victoire, soutenir le « moral » des soldats et rester vraisemblables. C'est souligner l'irréalisme du document et par là même, le peu de crédit à lui accorder même s'il reste malheureusement la première source pour beaucoup d'historiens des guerres comme le montre l'abandon des milliers de « Carnets de guerre » qu'ont remplis des deux côtés des tranchées les soldats de la guerre franco-allemande de 1914-1918. Ils décrivaient au jour le jour, de leur point de vue, la vie des combattants, la guerre et leur quotidien, le réel et le symbolique, sans qu'aucun historien n'ait eu l'idée de s'en préoccuper avant que les derniers rédacteurs soient décédés. Recopier les « communiqués de guerre » est évidemment plus rapide que de rassembler et dépouiller des milliers de carnets. Les sources de deuxième main sont d'un usage plus aisé que les documents authentiques mais restent inacceptables si l'on prétend véritablement accéder à la connaissance de la réalité, si l'on préfère la recherche à la communication. En particulier, et Norton Cru le montre avec éclat, les informations recopiées sont généralement imaginées car le transcripteur ne dispose pas des moyens nécessaires pour comprendre celles qu'il utilise ce qui l'empêche d'éliminer les absurdités. Norton Cru présente plusieurs d'entre elles, répétées par ceux qui jamais ne se sont approchés des tranchées.

Modèle

Il a été également possible de substituer aux multiples informations souvent contradictoires recueillies par les enquêtes ou les archives, une seule image qui affirme les présenter toutes afin de rendre inutile l'examen de l'une après l'autre pour apprécier la qualité de chacune selon les règles de la critique historique. On leur substitue un « modèle » dont le « fonctionnement (doit rendre) compte de tous les faits observés »⁸. Il s'agit pour Lévi-Strauss d'une méthode « galiléenne », « c'est à dire cherchant à déterminer la loi des variations concomitantes au lieu de s'attacher, à la manière aristotélicienne, aux simples corrélations inductives. »⁹. La métaphore du passage à Galilée permet de justifier le renoncement à la critique historique. Voilà une autre figure des esquives que je cherche à circonscrire.

Statistiques

Dès 1898, Seignobos dénonçait ceux qui s'imaginent « qu'on connaît les faits avec une précision scientifique parce qu'on a pu leur appliquer un chiffre »¹⁰. Il attaquait aussi Louis Bourdeau qui pour établir une histoire positive voulait la réduire à

⁸ Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, pág. 306.

⁹ *Ibidem*, pág. 332.

¹⁰ Charles-Victor Langlois & Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, Kimé, 1992 (1898), pág. 224.

« une série de statistique ». Ces dénonciations ne faisaient que précéder d'un demi-siècle celles du sociologue Pitrim Sorokin qui en 1956 condamnait ce qu'il appelait la « quantophrénie » pour la faiblesse des catégories retenues, des objets étudiés et des mathématiques utilisés¹¹. Cette avalanche de critiques d'un sociologue d'Harvard après son volte-face, n'a eu, à l'évidence, que peu d'échos au point qu'il est possible de reprendre ses arguments en l'état aujourd'hui.

Coordonnées cartésiennes, espace/temps

Une des formes des plus naïves et des plus répandues de ces réductions réside dans l'amalgame symétrique de l'espace et du temps. Elle sert à inscrire toute information dans un binarisme qui donne la fausse impression d'accéder à la totalité du réel car ce qui ne se trouve pas d'un côté se rencontre nécessairement de l'autre. Mais surtout cette posture qui pose le temps symétrique de l'espace occulte la spécificité du premier. Comme l'écrit Quine, « On notera que pareils graphiques (inscrits dans des coordonnées cartésiennes) sont une manière très littérale de traiter le temps comme semblable à l'espace »¹². En l'occurrence l'*irréversibilité du temps* se trouve supprimé alors qu'elle organise toutes les pratiques de chacun jusque dans leurs aspects les plus infimes et les plus banals. Ces coordonnées permettent de fabriquer un monde imaginé pour expulser cette calamité qui pèse jusque dans les plus obscurs recoins de nos vies : un retard à un rendez-vous est irréparable. Il est vrai qu'il faut vivre et penser avec cette inexorable contrainte particulièrement insupportable. Un des moyens de la vaincre consiste à se réfugier dans l'imaginaire, à la refuser, ce à quoi servent les catégories aussi grossières qu'omniprésentes d'espace, de territoire, de structure, d'invariant... tout ce qui occulte le processus historique dans l'image que nous avons du monde. Comme la fiction rassure alors que la réalité inquiète, on préfère se réfugier dans la première. Pour se dispenser de prendre en compte l'irréversibilité du temps, il suffit de concevoir un imaginaire d'où elle est absente. La réduction de l'espace au temps sert à atténuer cette douleur mais renonce dans un même mouvement à toute recherche sur la réalité en lui substituant des idées imaginées que la répétition peut transformer en *doxa*.

« preuve indirecte »

Dans le livre *Les règles de la méthode sociologique* de 1895, repris par Simiand, Durkheim s'était pourtant préoccupé de la manière de fournir les preuves de ses affirmations. « Nous n'avons qu'un moyen de démontrer qu'un phénomène est cause d'un autre, c'est de comparer les cas où ils sont simultanément présents ou absents et de chercher

¹¹ Pitirim Sorokin, *Tendances et déboire de la sociologie américaine*, Paris, Aubier, 1959.

¹² Willard Van Orman Quine, *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion, Champs, 1999, pag. 245.

si les variations qu'ils présentent dans ces différentes combinaisons de circonstances témoignent que l'un dépend de l'autre. »¹³. Cette proposition repose sur des *a priori* qui ne s'imposent plus aujourd'hui ; ainsi ne peut-on pas accepter que chaque phénomène soit enchâssé dans un système, qu'il s'isolera facilement des autres, et que les relations causales ainsi établies se répéteraient ailleurs dans des circonstances analogues, ce qui permettrait l'établissement de lois.

Durkheim propose alors ce qu'il appelle « preuves indirectes »¹⁴, fondées sur la comparaison. J'ai voulu montrer ailleurs¹⁵, les faiblesses de ce type de démarche dans le choix des éléments pris en compte et la qualité des sources utilisées. En s'arrimant aux sciences de la nature, en remplaçant les expériences de laboratoire par les statistiques, il pensait pouvoir échapper aux exigences de la critique historique et définir un projet autoproclamé « scientifique ». Il le fait en référence au schéma qu'aurait, selon Bergson, mis en place Claude Bernard, hypothèse-expérience-conclusion¹⁶. Pour ces raisons très sommairement présentées, je ne peux que répéter ce qu'écrivait Sartre dès 1943, « la Sociologie de Durkheim est morte : les faits sociaux ne sont pas des choses, ils ont des significations et comme tels, ils renvoient à l'être par qui les significations viennent au monde, à l'homme, qui ne saurait être à la fois savant et objet de science »¹⁷.

Méthodologie

Un dernier procédé prétend pouvoir lui-aussi se dispenser de la « critique » historique par le respect d'une méthodologie définie *a priori* qui respectée conduit inexorablement à des résultats « vrais ». Il découle des positions épistémologiques antérieures qui ont souvent été qualifiées de « positivistes »¹⁸ car elles affirment appliquer aux

¹³ Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Vrin, 1938, pág. 153.

¹⁴ Durkheim utilise l'expression « preuve indirecte » à propos de l'utilisation de la comparaison alors que huit ans plus tard, Simiand parlera de « connaissance indirecte » pour dénoncer cette fois ce qu'il appelle « l'histoire traditionnelle » (Simiand, 1903).

¹⁵ Bernard Traimond, « La comparación en antropología. Estudio de un caso », en Carmelo Lison Tolosana, *Antropología, Horizontes comparativos*, Granada, Universidad de Granada y Centro de Investigaciones Etnológicas Angel Ganivet, 2001; idem, « La comparación en antropología, aujourd'hui », *Ethnologie française*, 1, 2005.

¹⁶ Georges Canguilhem conteste cette lecture de Claude Bernard. Georges Canguilhem, *La connaissance de la vie*, Paris, Vrin, 1969, págs. 17-18.

¹⁷ Jean-Paul Sartre, *Situations I*, Paris, Gallimard, 1947, pág. 173.

¹⁸ « "Positivisme" a commencé une longue carrière comme mot slogan. Dans les fréquentes polémiques contre le nouveau style des sciences sociales dominantes, il est souvent utilisé péjorativement. Placé dans une perspective qui associe le formalisme théorique aux mesures quantitatives, il considère les méthodes des sciences naturelles comme un idéal. Historiquement cependant, il peut se référer à certaines démarches complètement différentes comme, d'un côté, les travaux des positivistes français tels Saint-Simon et Auguste Comte, qui voyaient dans la sociologie la détermination à la fois des lois de la société et une nouvelle religion humaniste qui la guiderait, et, d'un autre côté, les travaux de logique positiviste du "Cercle de Vienne" qui cherchait à expliciter les règles de validité des énoncés scientifiques.

hommes les démarches des sciences de la nature, même imaginées. Dès 1937, Sartre utilisait le mot dans ce sens¹⁹. Le cas le plus révélateur (et le plus ridicule) de cette démarche se rencontre avec les « sondages d'opinion » qui non seulement posent la réalité de l'« opinion », la possibilité de sa mesure, la pertinence de ses catégories et de ses questions, la lucidité de ses sondés mais surtout la légitimité de ses échantillons et de l'extension de ses résultats. En France, Bourdieu (1987) et Champagne (1990) ont fait justice de ces approximations, pour employer un euphémisme.

2. COMMENT PROUVER ?

Si les procédés antérieurs ne devraient plus être sérieusement utilisés, la nécessité de « fournir des preuves » reste encore encombrée de quelques ambiguïtés dont la prestigieuse « preuve matérielle ».

La preuve matérielle

« La preuve matérielle est celle que l'on perçoit par « ses propres sens et non par l'intermédiaire d'un témoin ou d'un document ; elle permet au juge de faire lui-même directement ses constatations de l'état d'une chose, d'un lieu ou d'une personne ; fréquemment il s'agira de l'écoute d'un enregistrement sonore ou audiovisuel. Selon sa nature, la preuve est dite réelle ou représentative : une photographie ou un enregistrement est de ce dernier type. » Ces quelques lignes pêchées sur Google mettent en évidence les affirmations implicites connotées par l'expression *preuve matérielle*, formule de l'« ordinaire » dont l'évidence interdit toute interrogation. Je voudrais pourtant questionner ce poncif. Pour cela, je vais commencer par l'opposer à la « vérité du fait notoire » qu'invoque Jean Bodin dans son traité *Démonomanie des sorciers* de 1587. Les deux expressions semblent désigner le même sentiment d'évidence mais la première ajoute un certain nombre de considérations implicites particulièrement révélatrices.

En effet, contrairement à la « vérité du fait notoire », la « preuve matérielle » ne réclame pas de discours. Elle affirme appartenir à la réalité, pas aux mots car le qualificatif « matérielle » pense l'écarter du monde des idées. Pourtant les deux expressions ont en commun l'absence d'intermédiaire — et c'est leur force — entre la preuve et l'observateur car les circonstances mettent au jour les moyens de l'établir. Mais la preuve matérielle ajoute deux autres conditions plus discutables, la présence de la matière (et non de discours), donc de choses, et d'autre part, la suprématie du matériel

Ces approches à but scientifique fondées sur des faits identifiables et des entités mesurables sont improprement appelées "positivistes" mais nous utilisons ce terme dans ce sens parce que, comme nous l'avons vu, la récente critique des tendances dominantes des sciences sociales l'a ainsi utilisé». George Marcus y Michael J. Fischer, *Anthropology as Cultural Critique: An Experimental Moment in The Human Sciences*, Chicago, University of Chicago Press, 1986, pág. 179.

¹⁹ Jean-Paul Sartre, *Esquisse d'une théorie des émotions*, Paris, Le livre de poche, 1995, (1938), pág. 12.

réputé accessible à tous, communicable sans parole ou écrit, sans interprétation. Elle trouve là une justification dans le rappel à la méfiance envers les « secrets, mensonges et silences » propres aux paroles. En revanche, elle occulte le risque des supercheries et surtout les difficultés d'établir les conditions de l'authenticité.

Il faut donc s'interroger sur les conditions d'utilisation de la preuve tant par l'historien (ou l'anthropologue) que par le policier. Contre ce que veulent nous montrer les feuilletons américains dont la télévision nous abreuve depuis quelques années, *Les experts de...*, les objets ne disent rien. Ils ne prennent sens que dans le cadre d'un récit que peuvent démentir des *preuves matérielles*. L'accusé affirme ne pas s'être trouvé à un endroit alors qu'il y a laissé des traces (objet ou empreinte) : son récit est donc faux. Il ne lui reste qu'à en imaginer un autre ou à crier au complot en affirmant que les traces invoquées ont été fabriquées. Relisons l'analyse du procès Dominici²⁰ que nous propose Roland Barthes. Il y dénonce l'utilisation de la psychologie de la littérature bien pensante car « les preuves matérielles étant incertaines ou contradictoires, on a eu recours aux preuves mentales »²¹. Ce que le Barthes de 1954 (date du procès) ne disait pas, c'est que les *preuves matérielles* sont toujours « incertaines ou contradictoires » car seule leur mise en récit peut les rendre assurées et cohérentes. Ces « preuves mentales » ne sont que des récits de mauvaise psychologie. Dostoïevski nous l'avait pourtant déjà montré dans les plaidoiries présentées dans *Les Frères Karamazov* ; à partir des mêmes informations, elles proposent deux démonstrations contradictoires. Le compte-rendu du procès de Mitia Karamazov sert à nous montrer que toute information, toute « preuve matérielle » peut s'inscrire dans des récits qui peuvent être contradictoires et donc rendre l'accusé coupable ou innocent. Comme le dit l'avocat Félioukovitch sur « chacun des faits considérés isolément, vous écarteriez l'accusation » qui ne repose donc que sur le récit qui les relie indépendamment du contexte de production des actions et des discours²².

Il peut sembler curieux d'invoquer un roman dans une démonstration académique. Mais une fiction peut présenter des mécanismes utilisés dans la réalité surtout quand elle se cantonne dans l'utilisation de mots. D'ailleurs dans la partie du roman invoquée, Dostoïevski décrit simplement le déroulement d'un procès tel que pourrait le faire un chroniqueur judiciaire²³. Et d'ailleurs, les historiens ne travaillent pas de façon très différente comme nous l'a montré De Certeau (1980), il ne s'agit pas pour eux de montrer ce qui s'est passé mais de refuser ce qui n'a pu se passer. Des informations de qualité, des sources de première main, démentent tel ou tel récit mais ne s'opposent pas à d'autres.

²⁰ Procès célèbre en France dans lequel un exploitant agricole provençal fut condamné à mort en 1953 pour l'assassinat de trois campeurs britanniques dont une enfant. Il fut libéré plusieurs années plus tard.

²¹ Roland Barthes, *Œuvres complètes*, Paris, Le Seuil, 2002, t. I, pag. 707.

²² Dostoïevski, *Les frères Karamazov*, Paris, Gallimard, Folio, 2011, pag. 911.

²³ Ariane Monet a consacré une belle thèse sur l'usage des preuves et des témoignages dans des procès d'assise. Réécrite, sa publication ne devrait pas tarder.

Dès lors, les connotations favorables à la *preuve matérielle* s'effondrent ; comme elles sont toutes discutables, il faudrait d'autant plus s'en méfier que nous les considérons davantage évidentes que les autres, alors qu'elles ne font conforter nos propres croyances, préjugés ou conceptions. Surtout elles proviennent de notre fait, de notre propre « vérité du fait notoire » pour parler comme Bodin. C'est la raison pour laquelle nous attribuons — trop souvent à tort — une grande autorité à l'observation qui devient un alibi dénoncé par Lévi-Strauss dès 1960 : « A leur manière les ethnologues ne cèdent-ils pas à la même tentation quand ils se permettent, comme ils le font si souvent, d'interpréter à nouveaux frais les coutumes et les institutions indigènes, dans le but inavoué de les faire mieux cadrer avec les théories du jour » ?²⁴.

La seule réponse à ces difficultés consiste à rendre compte de la diversité des points de vue et donc à effectuer une lecture critique de toute information quelle que soit son origine et son objet. Cette démarche réclame la prise en compte du contexte, les « sources indirectes » des historiens. « Un historien fidèle à la vérité, ne doit jamais remonter à la cause des événements, ni aux motifs des actions qu'il expose, à moins qu'il n'ait en main les preuves certaines de ce qu'il avance » disait le Père Griffet au XVIII^{ème} siècle²⁵. Déjà, était affirmé le refus de toute conjecture, de toute présomption. Cette posture fut reprise contre les diffusionnistes par les anthropologues fonctionnalistes — les frères ennemis Radcliffe-Brown et Malinowski — qui refusaient, tant l'un que l'autre, l'histoire pour les sociétés sans écriture, non par principe mais par manque de preuves. Ils condamnaient les spéculations hasardeuses et refusaient les « affirmations sans preuves ». Depuis, nous avons appris à établir une histoire à partir des sources orales, « invention » de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle qui rend caduques les légitimes réticences de la période antérieure.

L'écrit

La discipline historique s'est construite dans la lutte contre les faux et sur l'utilisation des archives. Le cas du jésuite Jean Hardoin (1646-1729) qui dénonçait les supercheries qu'étaient à ses yeux la plupart des œuvres littéraires de l'Antiquité, illustre jusqu'à la caricature la nécessaire méfiance envers tout document. Le bénédictin Jean Mabillon (1632-1707) est souvent présenté en France comme le premier à définir la critique historique. En fait, ces exigences remontent à la Renaissance avec parmi autres, Lorenzo Valla et son analyse de *La donation de Constantin* de 1442. La préface de Ginzburg nous présente l'économie du texte et les circonstances de son écriture (Valla, 1993), c'est-à-dire l'état des réflexions sur la critique des sources au XV^{ème} siècle. Ce très sommaire panorama ne sert qu'à montrer l'ampleur, la continuité et la nécessité

²⁴ Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale deux...*, *op. cit.*, pág. 38.

²⁵ Henri Griffet, *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, Rouen, Veuve Besongne & fils, 1775. (1769), pág. 42.

de la critique des documents et plus généralement de toute information. Cela conduit à une extrême méfiance envers les « sources de deuxième main ».

L'oral

En comparaison, les réflexions sur les sources orales n'apparaissent que depuis peu. J'aime mettre en avant le livre *Du témoignage* de Jean Norton Cru (1930) même s'il n'utilisait que des sources écrites. En valorisant les discours d'en bas, en exigeant leur utilisation selon les mêmes contraintes que les archives, il a préparé la place pour l'utilisation académique de l'oral. Pour cela, pour pouvoir tenir compte de tout ce qui fait la richesse de la parole — ton, phrasé, rythme, lapsus, faute de langue... — il fallait une machine légère, solide et bon marché qui n'est arrivée pourvue de ces qualités, que seulement autour de 1960, le magnétophone²⁶, afin que soient conservés, privilège jusqu'alors réservé à l'écrit, presque toutes les nuances du discours oral.

Comme le dit le titre de son livre, l'apport essentiel de Norton Cru provient de son examen critique du témoignage. Reprenant ce thème, Annette Wieviorka signale, à propos du procès de Nuremberg, que l'acte d'accusation reposait sur deux piliers, les pièces à conviction et les dépositions. Pourtant, elle rappelle la procédure utilisée lors du procès Eichman ; avant de déposer oralement, les victimes ont dû rédiger le témoignage de leurs souffrances. « Le témoin n'est pas là pour administrer une quelconque preuve de la culpabilité du prévenu (...) mais pour faire un récit dont la finalité est double : conter sa propre survie, mais surtout évoquer ceux qui sont morts et comment ils ont été assassinés. »²⁷ Nous passons en l'occurrence de l'*enquête* qui cherche à présenter une réalité vécue à la *communication* qui veut faire passer un message préétabli, aussi légitime soit-il²⁸.

L'histoire orale

Dès lors, une histoire orale qui s'appuie sur les paroles des acteurs et des témoins ou de leurs truchements, devient possible. Même s'il ne s'agit pas de mettre en cause la nécessité et l'importance de ces travaux, il me semble cependant curieux que même dans les pays de langue anglaise, elle n'invoque l'expérience de l'anthropologie qui me semble pourtant essentielle dans ce domaine²⁹. Le travail de Rosaldo³⁰ m'apparaît pourtant exemplaire du savoir-faire dont dispose cette discipline pour aborder l'histoire

²⁶ Bernard Traimond, *L'anthropologie à l'époque de l'enregistreur de paroles*, Bordeaux, William Blake and C°, 2008.

²⁷ Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Paris, Pluriel, 2002, págs. 106-107.

²⁸ Je remercie Michèle Pédezert pour avoir mis en mots cette distinction, essentielle.

²⁹ Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution des sources orales à leur exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.

³⁰ Renato Rosaldo, *Ilongot Headhunting, 1883-1974*, Stanford, Stanford University Press, 1980.

de certains groupes telle qu'ils l'ont vécue et qu'ils l'expriment. Ensuite, je vois peu dans l'histoire orale la perpétuation de ce qui fait la force de cette discipline, la critique des sources et sa conséquence, leur hiérarchisation. Elle permet cependant de recueillir des informations et surtout de fabriquer des documents. Mais cela réclame une critique encore plus méfiante car s'il est relativement aisé de contextualiser une pièce d'archive afin de l'utiliser de façon complètement différente, les circonstances de l'entretien ne sont connues que des intervenants. En outre, la question fabrique la réponse et il n'est pas difficile de l'orienter, évidence que les officines de sondages feignent d'ignorer. Les anthropologues maîtrisent (ou devraient maîtriser) ces difficultés alors que leur savoir-faire semble trop méconnu des pratiquants de l'histoire orale.

3. UNE MÊME ÉPISTÉMOLOGIE

Dès lors, pas plus que l'histoire, l'anthropologie ne peut se dispenser de fournir les preuves de ce qu'elle avance d'autant plus qu'« à la différence des historiens, les anthropologues créent leurs propres documents »³¹. Les premiers restent tributaires de ce qui a été écrit, de la conservation des papiers et de l'accès aux archives. Les informations dont ils peuvent disposer ne sont qu'une infime trace de ce qu'il s'est passé. Cet apparent handicap devient un avantage car il pose dès le départ, les insuffisances de la documentation avec laquelle il leur faut composer, c'est-à-dire présenter les manques et tenir compte de ces inéluctables faiblesses. La découverte de nouvelles sources peut complètement invalider les conclusions antérieures. Les documents eux-mêmes imposent modestie, prudence et exigence.

En revanche, le présent peut donner l'illusion d'un accès aisé à tout objet. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer l'arrogance des instituts de sondage et la naïveté de ceux qui utilisent leurs résultats. Ils croient pouvoir tout compter et considèrent les chiffres obtenus comme la mesure de la réalité. Ils ont même appris à ne pas se méfier des chiffres dont ils disposent, loin des scrupules et des hésitations des historiens. Il est vrai qu'une fraction de ces derniers, et non des moindres, ont voulu sortir de ces limites en tentant d'inscrire les informations auxquelles ils avaient accédé dans de « grands récits » allant d'une « philosophie de l'histoire », à l'« histoire sérielle », « quantitative », la « longue durée » et même, splendide oxymore, à « L'histoire immobile »³². Nous rencontrons ici deux dynamiques, l'une insistant sur la critique des informations disponibles, l'autre essayant d'établir des lois, des invariants, des modèles ou des systèmes. La fameuse « école des Annales » a mené ce projet jusqu'aux caricatures désignées plus haut en affirmant « l'ambition qui fut celle des fondateurs (...) d'une histoire qui se détournerait de l'unique, de l'accidentel, pour s'investir toute entière

³¹ Roger Sanjek, *Fieldnotes, The Making of Anthropology*, Ithaca London, Cornell University Press, 1990, pág. 12.

³² Emmanuel Le Roy Ladurie, *Le territoire de l'historien*, Paris, Gallimard, 1977, 1978.

dans l'étude des régularités — et, pourquoi pas ? — des lois, du social »³³. L'ennemi était devenu l'« événement » trop contextualisé, trop ponctuel, trop contingent. Cette opposition traverse également l'anthropologie où s'opposent l'étude des structures à celle des situations, Lévi-Strauss à Sartre.

Il ne s'agit pas ici de reprendre le débat qui les a opposés aussi important soit-il³⁴. Je veux simplement m'insurger contre ces philosophes qui de leur cabinet croient pouvoir guider les enquêtes des anthropologues³⁵. S'il est compréhensible qu'ils ne connaissent pas l'anthropologie hors celle de Lévi-Strauss pour d'évidentes raisons, l'ignorance ne peut pas servir de justification. Sommairement, le débat porte sur trois points, l'histoire, le point de vue et l'objet de l'étude. Quand Lévi-Strauss invoque l'histoire dont il affirme tenir compte alors que Sartre et beaucoup d'autres l'accusent de l'occulter, il feint de ne pas s'apercevoir qu'il ne parle que de l'évolution des « structures » et non de celle des « situations » nées des archives et critiquées selon la démarche élaborée par les historiens. Qu'avec la complicité de Braudel, ils aient tenté d'expulser la chronologie par différents procédés — longue période, histoire immobile, histoire sérielle... — la réalité concrète au nom de la science, des chiffres ou autres, voilà, enfin, une innovation ! Que ne l'eût-il dit, ce qui aurait simplifié le débat ? Voulait-il l'obscurcir afin de pouvoir justifier ses convictions et, donc, ses oppositions à Sartre ? Pour croire échapper à ce contexte, Lévi-Strauss se poste à distance, en « astronome » selon son mot, autre formule pour définir le « point de vue divin » dénoncé par Putnam³⁶ qui fait examiner les êtres humains comme des fourmis. Enfin, si Sartre s'intéresse aux interactions (« tout nous vient d'autrui même l'innocence »³⁷), Lévi-Strauss recherche les règles qui détermineraient les conduites et propos, les rites et les mythes. Ces trois divergences parmi d'autres sommairement présentées entraînent des conséquences très précises sur les modalités des enquêtes et surtout sur leur compte-rendu.

L'attention, apparemment naïve tant elle nous est familière, que portent les historiens sur la pièce d'archive, ce document contingent et unique, conduit implicitement à une certaine épistémologie. Ainsi aucun lien ne peut-être présumé entre les pièces, chacune naît d'une situation qu'il s'agit de comprendre alors qu'inexorablement le temps efface les conditions de sa production. L'archive fige un processus dont elle présente une trace ponctuelle. Seul un « récit » peut relier ces morceaux hétérocli-

³³ Jacques Revel, «L'histoire au ras du sol», présentation de Giannina LEVI, *Le pouvoir au village*, Paris, Gallimard, 1989, pág. IV.

³⁴ Bernard Traimond, *La mise à jour. Introduction à l'ethnopragnmatique*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, Études culturelles, 2004, p. 83.

³⁵ Frédéric Keck, «Claude Lévi-Strauss et l'histoire virtuelle», *Les Temps Modernes*, núm. 628, aoûtseptembre-octobre 2004.

³⁶ Hilary Putnam, *Le Réalisme à visage humain*, Paris, Le Seuil, 1994, pág. 111.

³⁷ Jean-Paul Sartre, *Saint-Genet comédien et martyr*, Paris, Gallimard, 1952, pág. 14.

tes que l'historien cherche, tel un puzzle, à accorder entre eux malgré les aspérités qui compliquent et enrichissent l'assemblage. Dans le passage des *Frères Karamazov* invoqué plus haut, Dostoïevski nous a déjà présenté cette démarche, ses risques et ses périls. Elle doit cependant se soumettre à un impératif dirimant, la chronologie qui la contraint et la limite.

En revanche, l'anthropologue fabrique tous les documents dont il a besoin par le miracle d'une machine, le magnétophone, par ses rencontres et par ses questions. Seule sa pudeur et les diverses réticences rencontrées bornent ses investigations. Tout naît évidemment de situations particulières créées tant par l'enquêteur que par le locuteur qui suscitent des propos qui évidemment n'échappent pas au « silence, secret et mensonge ». Alors, ces paroles devenues écrites dont seul l'enquêteur connaît le contexte de leurs expressions peuvent être lues, critiquées et interprétées. La tradition de l'histoire, l'herméneutique et la pragmatique — « étude des relations entre le langage et le contexte qui est « grammaticalisé » ou inclus dans la structure du langage »³⁸ — permettent d'interpréter sans trop d'erreurs, les paroles enregistrées. En particulier, il devient possible par ces moyens d'apprécier le crédit que donne un locuteur à son propre propos et donc lui donner la place qui convient dans la hiérarchie des diverses sources disponibles.

Dès lors, cette démarche qui nous vient des historiens impose une épistémologie à l'anthropologie. Une information ne peut être utilisée sans s'interroger sur sa qualité relative. La forme qu'elle adopte, les lapsus, les fautes de langue ou autres... signale le statut que le locuteur attribue à son propre propos. L'enquête — dialogue enregistré entre le chercheur et les personnes avec qui il dialogue — permet de recueillir des informations mais aussi les moyens d'apprécier le crédit à leur attribuer. En un mot, la pragmatique du langage permet de critiquer les paroles enregistrées avec les mêmes exigences que l'historien la liasse d'archives. Pour cela, des anthropologues ont pu passer sans aucune difficulté des documents écrits aux entretiens car les démarches sont identiques. Pensons à Elisabeth Claverie³⁹ ou à Carmelo Lison Tolosana⁴⁰, d'un côté des Pyrénées comme de l'autre. Leur savoir-faire d'historiens ne me semble pas sans effet sur la qualité de leurs travaux anthropologiques et réciproquement.

Cette situation dans laquelle anthropologues et historiens se trouvent aujourd'hui détermine les objets d'étude. Décortiqué, le document écrit et/ou oral révèle les motivations des acteurs qui ont participé à son expression et le contexte qui a suscité sa

³⁸ Stephen C. Levinson, *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, pág. 9.

³⁹ Elisabeth Claverie & Pierre Lamaison, *L'impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan*, 17e, 18e et 19e siècle, Paris, Hachette, 1982; Elisabeth Claverie, *Les guerres de la vierge. Une anthropologie des apparitions*, Paris, Gallimard, Essais, 2003.

⁴⁰ Carmelo Lison Tolosana, *Demonios y exorcismos en los siglos de oro*, Madrid, Akal, 1990; Idem, *Réalités fantastiques. Recherches sur la Santa Compañía de Galice*, Pessac, PUB, Etudes culturelles, 2007.

production. Ce dernier ne constitue donc pas un cadre extérieur au document mais au contraire, les éléments dont la marque est imprimée en son sein⁴¹.

Ce parcours méticuleux, de connexions calculées en prudentes extensions, n'a pas de cap imposé *a priori* mais une exigence de tout instant, à savoir prouver chaque fois la légitimité de l'opération réalisée. Pour cela, l'enquêteur s'appuie sur les propos de ses locuteurs, leurs catégories et leurs récits tels qu'ils formulent ce qu'ils ont vécu. L'anthropologue a le privilège de pouvoir laisser aux acteurs et aux témoins le soin de verbaliser leurs pratiques, de mettre en mots leur expériences. Ce saut périlleux non seulement transforme des activités en langage mais il le fait selon des normes imposées par la langue utilisée, les formes de récits dont dispose le locuteur et un ensemble de contraintes plus ou moins diffuses dans lesquelles s'inscrivent nos propos, valeurs, censures, politesse, bon goût... Le locuteur utilise ses propres expériences mais le fait « à sa façon », selon les instruments et les normes qui se présentent à lui et qu'il choisit, second objet. Apparaissent ainsi les plis de discours dont il reste à présenter les conditions d'expression et les objectifs recherchés par l'auteur, ne serait-ce que sa volonté de répondre aux questions posées avec les moyens qu'il choisit dans une panoplie limitée. Un mot pourrait définir ce que nous donnent nos enquêtes, une succession de *situations*, nœuds de résultats et de projets avec tout le foisonnement, les incertitudes et les contingences que cela suppose. C'est ce que nous montre un Georges Duby quand il examine le texte d'un moine de Cluny, autour de 1100, qui décrivait les personnes de deux villages Blanot et Aine, dépendant de l'abbaye⁴². Il recherche dans les quelques lignes du manuscrit les traces du contexte qui a permis l'écriture de ces informations, le sens des mots, la situation des personnes, la possession de la terre, les rapports sociaux, les alliances, les héritages... De quelques fragments, il tire le maximum d'informations sur les processus qui ont permis leur expression, chacune n'étant admise qu'après critique et justification, en tout point comme le font les anthropologues avec les paroles enregistrées et transcrites de leurs locuteurs.

A cette démarche s'oppose les problématiques imposées et les catégories préconstruites. Il est toujours possible de choisir dans ce fatras quelque trait réputé significatif, quelque série chiffrée ou quelque norme présentée comme spécifique. « Chacun sait que tout anthropologue débutant est censé passer un an ou deux, au moins, sur le terrain et que, s'il n'a pas perdu ses notes, on juge son compte-rendu à la durée de son séjour. Je me hâterai donc de dire que je ne suis resté que dix jours chez les Wikmunkan... » écrit avec humour et cynisme David McKnight⁴³. Il voulait aussi montrer que certains objets, ici les normes de parenté, peuvent être étudiés sans connaître la

⁴¹ Alessandro Duranti & Charles Goodwin, *Rethinking Context. Language as an interactive phenomenon*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

⁴² Georges Duby, *L'histoire continue*, Paris, Odile Jacob, 1991, págs. 57-68.

⁴³ Rodney Needham, *La parenté en question*, Paris, Le Seuil, 1977, págs. 234.

langue, par la simple notation de vocabulaire, en moins de dix jours. Reste évidemment à établir l'intérêt de telles enquêtes hors la confirmation de nos propres préjugés.

Le moyen utilisé en anthropologie pour exprimer l'irréversibilité du temps et expulser tout récit imposé consiste à « faire de l'histoire, de l'historicité de l'enquête elle-même, une voie de compréhension de cet univers... » comme le dit Althabe⁴⁴. Même en France, cette procédure s'est abondamment développée depuis Favret-Saada (1977) par, entre autres, Campagne (2012), Chauvier (2006), Claverie (2003), Congoste (2012), Milhé (2011)... et bien d'autres. Geertz réclamait dès 1988 que soit « represent the research process in the research product »⁴⁵. Cela permet de souligner que dans son déroulement, l'enquête dévoile des situations révélatrices de la vie et des pensées étudiées dont il ne reste qu'à reconstituer la genèse. Les propos successifs des acteurs et des témoins donnent à voir des manières de faire et de dire, inscrites dans le temps que le processus d'enquête met au jour.

Le lecteur est ainsi associé aux différentes phases de la recherche ce qui lui laisse la liberté de refuser, au moins potentiellement, une ou plusieurs interprétations présentées. Il peut aussi en tirer les conclusions ou les généralisations de son choix mais alors, à ses risques, périls que ne peuvent prendre les chercheurs. Nous pouvons voir dans Menocchio l'image des meuniers de la Renaissance ou dans Tuhami celle des citadins marocains pauvres. Mais ni Ginzburg ou Crapanzano ne le disent et n'ont le droit de l'écrire. Aux exigeantes contraintes qui s'imposent au chercheur s'oppose la licence accordée au lecteur.

CONCLUSION

Quand en 1975, Roland Barthes feignait de s'interroger — « structuraliste, qui l'est encore ? »⁴⁶ — il affirmait avec sa discrétion habituelle, une rupture avec ceux qui l'avaient précédemment inspiré mais surtout, le renoncement à ce que l'historien Jean-Paul Aron appelait « la culture froide »⁴⁷. Il marquait alors la fin d'une période durant laquelle l'anthropologie se distinguait de l'histoire avec d'autant plus d'efficacité que la séparation était niée en France tant par certains anthropologues que par des historiens à l'image de leur chef de file Braudel⁴⁸: l'histoire a cru alors devenir immobile selon la curieuse expression provocatrice de Le Roy Ladurie déjà évoquée⁴⁹. Henri Lefèvre a pu alors parler de « nouvel éléatisme », cette philosophie présocratique

⁴⁴ Bernard Traimond, *Penser la servitude volontaire. Un anthropologue de notre présent*, Gérard Althabe, Paris, Le Bord de l'eau, coll. « Des Mondes ordinaires », 2012, págs. 164.

⁴⁵ Clifford Geertz, *Works and Lives. The Anthropologist as Author*, Stanford, Stanford University Press, 1989, pág. 84.

⁴⁶ Roland Barthes, *Œuvres complètes*, Paris, Le Seuil, 2002, t. IV, pág. 692.

⁴⁷ Jean-Paul Aron, *Les Modernes*, Paris, Folio, essais, 1986, pág. 156.

⁴⁸ Fernand Braudel, *Écrits...*, *op. cit.*

⁴⁹ Emmanuel Le Roy Ladurie, *Le territoire...*, *op. cit.*, pág. 7.

qui considérait selon ses termes que « l'immobile est à la fois plus réel, plus vrai, plus parfait que la mobilité »⁵⁰.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Si le déni peut se perpétuer en France dans quel que canton, les représentations de l'histoire sont devenues un des objets importants de l'anthropologie après, entre autres, le formidable *Illongot Headhunting* de Renato Rosaldo⁵¹, sans oublier l'élaboration d'une histoire des sociétés sans écriture. La critique des récits généalogiques oraux conduit à l'expression d'informations aussi assurées que si elles s'appuyaient sur des sources écrites. Les légitimes réticences de Malinowski et Radcliffe-Brown, n'ont plus lieu d'être.

Quant aux historiens, ils ont évidemment renoué avec l'événement comme en témoigne Jacques Le Goff⁵². Par diverses procédures, ils ont imaginé les moyens de rétablir la continuité entre les informations que leurs fournissaient les archives et les récits qu'ils en tiraient par l'examen d'une seule personne, d'un objet minuscule, d'un phénomène circonscrit... Ils délèguent désormais au lecteur la responsabilité des larges présomptions ou prévisions.

Mon propos a donc surtout cherché à dénoncer les artifices qui ont pu permettre de nier l'irréversibilité du temps, à faire en sorte que celle-ci n'apparaissait plus comme une évidence. Pour arriver à faire accepter une telle absurdité, il a fallu se parer du titre de « science », posée comme au XVIII^{ème} siècle comme connaissance définitive. Qui peut encore le croire ? Ce refus et ces inquiétudes, des anthropologues les partagent avec les meilleurs historiens.

BIBLIOGRAPHIE

- Agulhon, Maurice, *Histoire et politique, à gauche*, Paris, Perrin, 2005.
 Althabe, Gérard, Selim, Monique, *Démarches ethnologiques au présent*, Paris, L'Harmattan, 1998.
 Aron, Jean-Paul, *Les Modernes*, Paris, Folio, essais, 1986.
 Badiou, Alain, *Le concept de modèle*, Paris, François Maspero, 1969.
 Barraclough, Geoffrey, *Tendances actuelles de l'histoire*, Paris, Flammarion, Champs, 1980.
 Barthes, Roland, *Œuvres complètes*, Paris, Le Seuil, 2002.
 Boas, Franz, *Anthropology and Modern Life*, New York, Dover Publications, Inc., 1986 (1928).
 Bodin, Jean, *De la démonomanie des sorciers*, Paris, 1587.
 Bourdeau, Louis, *L'histoire et les historiens. Essai critique sur l'histoire considérée comme science positive*, Paris, Alcan, 1888.
 Bourdieu, Pierre, « L'opinion publique n'existe pas » in *Questions de sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1980.
 Braudel, Fernand, *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969.
 Broca, Paul, *Le programme de l'anthropologie*, Paris, Imprimerie Cusset, 1876.

⁵⁰ Henri Lefebvre, *Le temps des méprises: Entretien avec Claude Glayman*, Paris: Stock, 1975, pag. 47.

⁵¹ Renato Rosaldo, *Illongot...*, op. cit.

⁵² Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 1988, pag. 200.

- Canguilhem, Georges, *La connaissance de la vie*, Paris, Vrin, 1969.
- Campagne, Julie, *Tu ne m'as pas jetée. C'est moi qui suit parti. Enquête sur les disputes de souples*, Lormont, Le Bord de l'eau, Des mondes ordinaires, 2012.
- Certeau, Michel de, *L'invention du quotidien*, Paris, 10/18, 1980.
- *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Gallimard, Folio, 1987.
- Chavier, Eric, *Fiction familiale. Approche anthropo-linguistique de l'ordinaire familial*. Pessac, PUB, Etudes culturelle, 2003.
- *Anthropologie*, Paris, Allia, 2006.
- *Si l'enfant ne réagit pas*, Paris, Allia, 2006.
- *Anthropologie de l'ordinaire*, Toulouse, Anacharsis, 2011.
- Champagne, Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de Minuit, 1990.
- Claverie, Elisabeth & Lamaison, Pierre, *L'impossible mariage. Violence et parenté en Gévaudan, 17e, 18e et 19e siècle*, Paris, Hachette, 1982.
- Claverie, Elisabeth, *Les guerres de la vierge. Une anthropologie des apparitions*, Paris, Gallimard, Essais, 2003.
- Coquery-Vidrovitch, Catherine & Moniot, Henri, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF, 1993.
- Congoste, Myriam, *Le Vol et la Morale*, Toulouse, Anacharsis, 2012.
- Crapanzano, Vincent, *Tuhami. Portrait of a Moroccan*, Chicago & London, The University of Chicago Press, 1980.
- Descamps, Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution des sources orales à leur exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.
- Delacampagne, Christian, *L'invention du racisme*, Paris, Fayard, 1983.
- Delacampagne, Christian & Traimond, Bernard, « La polémique Sartre/Lévi-Strauss revisitée » dans Traimond, Bernard, *La mise à jour*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux Etudes culturelles, 2004.
- Dosse, François, *L'histoire en miette. Des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, Paris, La Découverte, 1987.
- Dostoïevski, *Les frères Karamazov*, Paris, Gallimard, Folio, 2011.
- Duby, Georges, *L'histoire continue*, Paris, Odile Jacob, 1991.
- Durkheim, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Vrin, 1938.
- Duranti, Alessandro & Goodwin, Charles, *Rethinking Context. Language as an interactive phenomenon*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.
- Geertz, Clifford, *Works and Lives. The Antropologisr as Autor*, Stanford, Stanford University Press, 1989.
- Ginzburg, Carlo, *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVIe siècle*, Paris, Flammarion, 1980.
- *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, 1989.
- *Le juge et l'histoire. Considérations en marge du procès Sofri*, Lagrasse, Verdier, 1997.
- *Rapports de force. Histoire, rhétorique, preuve*, Paris, Gallimard, Le Seuil, Hautes études, 2000.
- *Le fil et les traces. Vrai faux fictif*, Lagrasse, Verdier, 2006
- Griffet, Henri, *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, Rouen, Veuve Besongue & fils, 1775. (1769)
- Jules-Rosette, Bennetta, *Black Paris. The African Writers' Landscape*, Urbana Chicago, University of Illinois Press, 1998.

- Keck, Frédéric, «Claude Lévi-Strauss et l'histoire virtuelle», *Les Temps Modernes*, n°628, août-septembre-octobre 2004.
- Langlois, Charles-Victor & Seignobos, Charles, *Introduction aux études historiques*, Paris, Kimé, 1992. (1898)
- Lefort, Claude, *Les formes de l'histoire*, Paris, Folio essais, 2000.
- Le Goff, Jacques, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 1988.
- Le Goff, Jacques & Nora, Pierre, *Faire l'histoire*, Paris, Folio histoire, 1986 (1974)
- Leiris, Michel, *Miroir de l'Afrique*, Paris, Gallimard, Quarto, 1996.
- Le Roy Ladurie, Emmanuel, *Le territoire de l'historien*, Paris, Gallimard, 1977, 1978.
- Levinson, Stephen C., *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- Levi-Strauss, Claude, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.
- *Anthropologie structurale deux*, Paris, Plon, 1973.
- « Retour en arrière », *Les Temps Modernes*, n° 598, mars-avril 1998.
- Lison Tolosana, Carmelo, *Demonios y exorcismos en los siglos de oro*, Madrid, Akal, 1990.
- *Réalités fantastiques. Recherches sur la Santa Compañía de Galice*, Pessac, PUB, Etudes culturelles, 2007.
- Lozano Fernandez, Jorge, *El discurso histórico*, Madrid, Alianza Editorial, 1994.
- Marcus, George y Fischer, Michael J., *Anthropology as Cultural Critique: An Experimental Moment in The Human Sciences*, Chicago, University of Chicago Press, 1986.
- Milhe, Colette. *Comment je suis devenue anthropologue et occitane. Le travail d'enquête : la singularité d'une expérience*, Lormont, Le Bord de l'eau, Des mondes ordinaires, 2011.
- Momigliano, Arnaldo, *Problèmes d'historiographie ancienne et moderne*, Paris, Gallimard, 1983.
- Needham, Rodney, *La parenté en question*, Paris, Le Seuil, 1977.
- Norton Cru, Jean, *Du témoignage*, Paris, Allia, 1930.
- Ong, Walter J., *Oralité et écriture*, Paris, Les Belles Lettres, 2014.
- Perks, Robert & Thomson, Alistair, *The Oral History Reader*, London, New York, Routledge, 1998.
- Poirrier, Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 2004.
- Pomian, Krzysztof, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 1999.
- Prigogine, Illya, « La Redécouverte du temps », *L'Homme*, 108, octobre-décembre 1988.
- Putnam, Hilary, *Le Réalisme à visage humain*, Paris, Le Seuil, 1994.
- Quatrefages de Breau, Armand de, *L'Espèce humaine*, Paris, Germer Baillière, 1877.
- Quine, Willard Van Orman, *Le mot et la chose*, Paris, Flammarion, Champs, 1999.
- Reberieux, Madeleine, Préface à Langlois et Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, Kimé, 1992.
- Revel, Jacques, «L'histoire au ras du sol», présentation de Giovannu LEVI, *Le pouvoir au village*, Paris, Gallimard, 1989.
- *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil, Hautes études, 1996.
- Rosaldo, Renato, *Ilongot Headhunting, 1883-1974*, Stanford, Stanford University Press, 1980.
- *Culture and Truth*, Boston, Beacon Press, 1993.
- Sanjek, Roger, *Fieldnotes, The Making of Anthropology*, Ithaca London, Cornell University Press, 1990.
- Sartre, Jean-Paul, *Esquisse d'une théorie des émotions*, Paris, Le livre de poche, 1995. (1938)
- *Situations I*, Paris, Gallimard, 1947.
- *Saint-Genet comédien et martyr*, Paris, Gallimard, 1952.
- *Critique de la raison dialectique*, Paris, Gallimard, 1960.

- Simiand, François, « Méthode historique et science sociale », *Revue de synthèse*, núm. 16 & 17, 1903 repris dans *Annales*, núm. 1, 1960.
- Sorokim, Pitirim, *Tendances et déboire de la sociologie américaine*, Paris, Aubier, 1959.
- Tolstoï, Léon, *La guerre et la paix*, Paris, Gallimard, La Pleiade, 2000.
- Tonkin, Elizabeth, *Narrating to Past. The social construction of oral history*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.
- Traimond, Bernard, *Vérités en quête d'auteurs. Essai sur la critique des sources en anthropologie*, Bordeaux, William Blake and C°/Art & Arts, 2000.
- « La comparacion en antropología. Estudio de un caso », in Lison Tolosana, Carmelo, *Antropologia : Horizontes comparativos*, Granada, Universidad de Granada y Centro de Investigaciones Etnológicas Angel Ganivet, 2001.
- *La mise à jour. Introduction à l'ethnopragmatique*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, Études culturelles, 2004.
- « La comparaison en anthropologie, aujourd'hui » *Ethnologie française*, 1, 2005.
- *La mise à jour. Introduction à l'ethnopragmatique*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, Etudes culturelles, 2006.
- *L'anthropologie à l'époque de l'enregistreur de paroles*, Bordeaux, William Blake and C°, 2008.
- *L'économie n'existe pas*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2011.
- *Penser la servitude volontaire. Un anthropologue de notre présent*, Gérard Althabe, Paris, Le Bord de l'eau, coll. « Des Mondes ordinaires », 2012.
- Valla, Lorenzo, *La donation de Constantin*, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- Wieviorka, Annette, *L'ère du témoin*, Paris, Pluriel, 2002.



El otro griego. La escuela francesa de antropología histórica de la Antigüedad

José Antonio González Alcantud

Universidad de Granada

jgonzal@ugr.es

Recibido: 6 febrero 2016 • Revisado: 28 febrero 2016 • Aceptado: 26 abril 2016 • Publicación online: 15 junio 2016



RESUMEN

El texto hace un recorrido por la escuela antropológica de estudios sobre la Antigüedad surgida en París a partir de la publicación del libro de Fustel de Coulanges, la *Cité Antique*, en 1864, hasta llegar en los años setenta a las obras de Vernant, Vidal-Naquet, Detienne y Loraux, en especial las que versaron sobre el mito griego, pasando por el eslabón intermedio de Louis Gernet. Según se quiere demostrar en el texto, Jean Pierre Vernant, destacado miembro de la resistencia francesa, quiso intencionalmente darle una orientación congruente teóricamente y vinculada al combate democrático, a esta «antropología», pero huyendo a la vez del materialismo histórico más simple. Para ello recurrió al estructuralismo de Claude Lévi-Strauss. El artículo termina con los elementos, sobre todo anglosajones, y también galos, como la figura de Georges Dumézil, que escaparon a la voluntad de discurso de la «escuela parisina». Y además, se pasa revista a la situación particular de España, donde la influencia de la «escuela» no ha sido notable, si exceptuamos algún caso como el de José C. Bermejo.

Palabras clave: Fustel de Coulanges, Gernet, Vernant, Antigüedad, Antropología Histórica, Mito.

ABSTRACT

The text analyzes the anthropological school of studies on the Antiquity created in Paris from the publication of the book of Fustel de Coulanges, the Cité Antique, in 1864, to the seventies, with the works of Vernant, Vidal-Naquet, Detienne and Loraux, paying special attention to those who dealt with the Greek myth through Louis Gernet. As show in the text, Jean Pierre Vernant, a leading member of the French Resistance, wanted to give a coherent orientation linked to the democratic fight to this “anthropology”, but at the same time scaping from simples historical materialism. So he turned to structuralism of Claude Levi-Strauss. The article ends with the elements, Anglo-Saxons and Gauls, for example the figure of Georges Dumézil, who escapes from the discourse of the “Parisian school”. It is also studied the particular case of Spain, where the influence of the “school” was not remarkable, except for some cases like the one of José C. Bermejo.

Keywords: Fustel de Coulanges, Gernet, Vernant, Antiquity, Historical Anthropology, Myth.

